ABEM

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000,00 euros
Siège social : 7, Rue de la Garenne
5520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Société en cours de constitution

NOMINATION DU GÉRANT

Les soussignés :

Monsieur Anthony, Michel, Denis BUTAULT,
né le 14 septembre 1979 à RENNES (35),
demeurant au 11, Rue de l'Atlantique, 44810 HÉRIC,

et

Madame Emilie, Thérèse, Lucienne MAUGER,
née le 3 octobre 1980 à CHARTRES (28),
demeurant au 11, Rue de l'Atlantique 44810 HÉRIC,

Seuls associés de la Société ABEM en cours de constitution se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 12 juin 2024 à 10 heures, à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, pour désigner d'un commun accord le premier gérant.

À cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

PREMIÈRE DÉCISION - NOMINATION DU GÉRANT

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société, et pour une durée illimitée :

Monsieur Anthony BUTAULT, demeurant au 11, Rue de l'Atlantique, 44810 HÉRIC.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Gérant déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

AM.
AB

DEUXIÈME DÉCISION - POUVOIRS DU GÉRANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

TROISIÈME DÉCISION - RÉMUNERATION DU GÉRANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

QUATRIÈME DÉCISION - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

Les associés soussignés, donnent tous pouvoirs à ACTU'ELLES à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Le 12 juin 2024

Anthony BUTAULT
« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »

" Bon pour acceptation des fonctions de Gérant "

Emilie MAUGER

E.M - A.B